

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (30) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIÉ, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, MM. PREHER, LAURENDEAU, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. BARAUDON, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (9) :

M. MIS mandant a pour mandataire Mme BOURAT
M. DUMAS mandant a pour mandataire M. ABELIN
Mme PETIT mandant a pour mandataire M. Mme LAVRARD
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire Mme RABUSSIÉ
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme METAIS mandant a pour mandataire M. GUERIN
M. GANIVELLE, andant a pour mandataire Mme MERY
Mme PESNOT-PIN mandant a pour mandataire M. BARAUDON
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSE (0) :

Mme Nelly CASSAN-FAUX a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Attributions de subventions et individualisation de crédits – 1ère programmation pour l'année d'instruction 2016

Par délibération n°13 du conseil municipal du 9 avril 2015, le cadre et les objectifs du Contrat de ville couvrant la période 2015-2020 ont été adoptés, et le document contractuel a été finalisé et signé en présence de tous les partenaires le 4 juin 2015.

Cette politique concerne deux quartiers définis comme prioritaires: "Ozon-Les Renardières-Le Lac" (quartier n°1), et "Châteauneuf – centre-ville" (quartier 2), pour y développer des actions visant à réduire les écarts entre ces quartiers et le reste du territoire urbain.

Elle concourt à intervenir sur les 3 piliers qui sont la cible de cette politique publique :

*I Le développement économique et l'emploi,
II Le cadre de vie et le renouvellement urbain,
III La cohésion sociale,
en agissant de manière transversale, en faveur des valeurs de la République et de la citoyenneté.*

* * * * *

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration, prévoyant la conclusion d'une convention pour l'attribution de subventions supérieures à 23 000 €, modifié par l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification du régime des libéralités consenties aux associations (...),

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 7 avril 2016

n°10

page 2/2

VU le décret n°2001-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU la délibération n°13 du conseil municipal du 9 avril 2015 relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020,

CONSIDERANT la signature du Contrat de ville en date du 4 juin 2015, par l'ensemble de ses partenaires,

CONSIDERANT les objectifs définis dans le Contrat de ville, regroupés en 3 piliers cités ci-dessus,

CONSIDERANT l'avis du comité de pilotage du Contrat de ville du 31 mars 2016,

CONSIDERANT l'adéquation avec les priorités du Contrat de ville, des projets et actions présentés par les structures répertoriées en annexe.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer des subventions aux associations et structures, pour un montant de 27 850 €, conformément au tableau ci-annexé, et de la tenue des actions qui y sont mentionnées.
- d'autoriser le maire, ou son représentant, à signer les pièces relatives à cet dossier.
- La dépense sera imputée sur le compte budgétaire 824/6574/4500.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

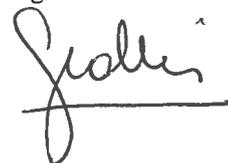
Publié à la mairie, le *12 avril 2016*

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Montants accordés Contrat de ville 2016 – 1ère programmation

NOM DES PORTEURS	Intitulé Actions	VILLE 2015	VILLE demande 2016	Positionnement VILLE 2016
ADAPGV	Accompagnement vers la scolarisation en secondaire et animation auprès du public jeune des gens du voyage	6700	13700	7000
Comité d'Hygiène Bucco-Dentaire de la Vienne	Dépistage et action de prévention bucco-dentaire	1780	2180	1780
CSC Minimés	Mon centre ville	0	2600	1000
	Ateliers parents enfants	0	500	500
	Cafés familles	940	1 000	940
CSC Ozon	Mieux se connaître pour mieux se comprendre	0	500	400
	Santé bien être	500	1 000	500
Les petits débrouillards	Univercité	1 775	2 000	1 775
	Action famille et parentalité	940	940	940
	Action culturelle	975	1 975	975
Maison Pour Tous de Châteauneuf	Chantier éducatif de remobilisation	3 900	4 000	3 900
	Vie de quartier		4 500	1 000
	Santé	1 200	1 500	1 200
	Soutien à la parentalité	940	940	940
MJC Renardières	Conseil citoyen de quartier	0	2 500	1 000
	Ma priorité c'est ma santé	2 500	2 500	2 500
Street Life	Freestyle soccer show	0	2000	1500
	TOTAL	22 150	44 335	27 850